CONGRÈS
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

République française

Ampliations

Diffusion papier :	**2**
Centre de documentation et d'information/Service des Séances	1
JONC	1

Diffusion électronique :	
Centre de documentation et d'information	1
JONC	1

DEUXIEME MANDATURE

CONGRES DES JEUNES

COMPTE RENDU INTEGRAL DES DEBATS

3ème séance

du samedi 26 mai 2018

(matin et après-midi)

L'an deux mille dix-huit, le samedi vingt-six mai à huit heures dix, le congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie s'est réuni dans la salle de ses délibérations, 1 boulevard Vauban, sous la coprésidence de mademoiselle Leslie Tuahu, présidente du congrès des jeunes et de monsieur Thierry Santa, président du congrès de la Nouvelle-Calédonie.

❖ ❖ ❖ ❖

Présents : Mme Hmeun Marie-Françoise, M. Lalié Jacques, M. Lecourieux Yoann, M. Sam Léonard, M. Santa Thierry.

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est représenté par Mme Hélène Iekawé, membre du gouvernement, chargée d'animer et de contrôler le secteur de l'enseignement. Elle est également chargée de la mise en place du service civique et du suivi des questions relatives à l'enseignement supérieur.

❖ ❖ ❖ ❖

M. le Président. Si vous voulez bien, nous allons ouvrir notre séance. Je vais dire un petit mot d'accueil et, ensuite, je laisserai la parole à madame la Présidente.

Mesdemoiselles et messieurs les conseillers de la jeunesse calédonienne,

C'est un grand plaisir pour moi de vous accueillir de nouveau dans cet hémicycle pour une nouvelle séance du congrès des jeunes que j'ai l'honneur de coprésider avec ma collègue, Leslie Tuahu.

Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue à ceux qui nous rejoignent aujourd'hui, ainsi qu'à féliciter ceux qui étaient présents l'année dernière pour le travail réalisé.

Vous en êtes conscients. Le rôle de conseiller de la jeunesse calédonienne n'est pas à prendre à la légère.

La chance vous est donnée de faire entendre votre voix, celle de la jeunesse, dans toute sa vivacité, sa créativité et son enthousiasme.

Vous avez l'opportunité de participer, de manière active, au façonnement de la société calédonienne, de représenter ce pour quoi nous travaillons chaque jour, l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Cette troisième et avant-dernière séance de votre mandature est importante puisque, riche de vos idées et de vos recherches, elle verra se concrétiser les projets que vous avez élaborés ensemble ; projets que le congrès de la Nouvelle-Calédonie s'est engagé, dans la mesure de ses compétences et de ses capacités, à porter le plus loin possible.

C'est par cette démarche et grâce à votre investissement, que le congrès des jeunes bénéficie désormais d'une reconnaissance des institutions qui vous sollicitent régulièrement pour participer à des événements et des réflexions aux niveaux local, national et international.

Pour conclure, je tiens à remercier ceux, sans qui cet événement ne pourrait avoir lieu, nos partenaires, l'ASEE, la FELP, le vice-rectorat —et je salue monsieur le vice-recteur— et en particulier

la direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC) qui met à contribution ses services pour l'hébergement et la restauration de nos conseillers de la jeunesse calédonienne.

J'aimerai également remercier les élus du congrès de la Nouvelle-Calédonie présents ainsi que madame Hélène Iekawé qui va nous rejoindre, qui a un petit peu de retard, membre du gouvernement en charge de l'enseignement, pour leur participation ce matin.

Enfin, je remercie les accompagnateurs et les agents du congrès de la Nouvelle-Calédonie qui se sont portés volontaires pour participer à cette journée.

Je cède à présent la parole à votre présidente, Leslie, tout en vous souhaitant à tous, une journée stimulante et productive au sein du congrès de la jeunesse calédonienne.

Merci.

(Applaudissements.)

Mme la Présidente. Merci, monsieur le Président.

Bonjour à tous !

Avant toute chose, je tiens à saluer :

- le président du congrès de la Nouvelle-Calédonie,
- les conseillers de la jeunesse calédonienne,
- le vice-recteur, monsieur Jean-Charles Ringard-Flament,
- la directrice diocésaine de l'enseignement catholique, madame Karen Cazeau,
- les représentants de l'ASEE,
- les conseillers de la Nouvelle-Calédonie présents,
- le président et les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie présents,
- l'administration du congrès, le public et la presse.

Chers collègues, nous entamons aujourd'hui la troisième réunion de cette seconde mandature du congrès des jeunes. Il s'agit donc de l'avant-dernière réunion de cette mandature.

Nous avons déjà travaillé sur les thèmes qui nous intéressaient, mais il nous reste encore un certain nombre de tâches à accomplir pour mener à bien nos objectifs.

A ce stade, je me permets de vous rappeler l'objectif principal de ce congrès des jeunes :

« Donner la parole à la jeunesse calédonienne et lui permettre d'œuvrer afin d'améliorer la condition des jeunes de tout âge en Nouvelle-Calédonie ».

« Donner la parole aux jeunes » : je souhaite que vous puissiez prendre conscience de l'importance de ces mots dans une société où, bien souvent, nous, la génération à venir, ne nous sentons pas assez compris ou pas assez entendus par les adultes. Nous, jeunes de Nouvelle-Calédonie, avons l'occasion de nous exprimer et au plus haut lieu.

Ce congrès, cette première institution de la Nouvelle-Calédonie, nous tend la main et nous donne la possibilité d'agir pour de bon, pour aider la jeunesse à construire notre avenir.

Je pense qu'aujourd'hui, plus que jamais, nous devons saisir cette chance qui nous est donnée.

Prenez la parole au sein de vos commissions et participez pleinement aux travaux qui vous sont soumis !

Prenez la parole au sein de cet hémicycle, et ensemble, œuvrons pour construire notre futur, notre Nouvelle-Calédonie !

Et maintenant, commençons !

❖ ❖ ❖ ❖

Mme la Présidente. Madame la Secrétaire générale adjointe du congrès, pouvez-vous vérifier si les conditions de *quorum* sont remplies, s'il vous plaît ?

Mme la Secrétaire adjointe. Oui, merci, madame la Présidente.

Présents : ABEN Aurore, AUTAMALO Allison, BARNY Eva, BEDOT Marie, BIERGE Lauryne, BOUREBARE Nicole, BOULANGO Henri, CARLEN Eléonore, CATTEAU Chloé, CHUMMUN Bénazire, CLAUSE Ryan, FILIMOAGA Valencia, GNAI Luiggi, GOAPANA Nora, GOPE-FENEPEJ Sonya, HNEPEUNE Axèle, HNEPEUNE Lizie, KAUMA Marinne, LEMATTRE Luana, LUENU Marika, MAGNEN Tristan, MAITRAN Daniel, MALIE Alphonsine, MARIE-SAINTE Maxime, MEANDU-POVEU Rodérick, MIMART Joshua, MOUEAOU Jean-Christophe, MUNIKIHAAFATA Enza, NIRIKANI Thierry, PEBOU-POIDJILI Marcelle, PIAA Romain, POARAOUPOEPOE Catherine, SIHAZE Elisabeth, SIWA Pamani, SOLOMITA Warda, TEAMBOUEON Illiana, TEANYOUEN Véronique, TEIN-POAWI Gabriel, THEIMBOUEONE Léon, TIAVOUANE Soraya, TUAHU Leslie, UHILAMOAFA Artémisia, WAHICKO Sanima, WAHOO Daïna, WAI Ned, WALEWENE Romain, WAMEDJO Boris.

Absents excusés : BOLE Océane, DIVOU Axelle, GASTALDI Océane, MALUIA Christmas, MAPERI Séverine, VANDER WIELEN Ylan.

Les conditions de *quorum* sont remplies, madame la Présidente.

❖ ❖ ❖ ❖

Mme la Présidente. Merci, madame la Secrétaire générale adjointe du congrès. Je vais annoncer l'ordre du jour.

Nous prenons le premier point de l'ordre du jour, à savoir : rappel des travaux engagés, des objectifs de la journée.

Lors de la séance du 29 septembre 2017, nos commissions s'étaient réunies et avaient travaillé sur différents thèmes, sélectionnés lors de la séance du 13 mai 2017.

Pour cette nouvelle séance, cinq des six commissions de notre institution poursuivront le travail entamé lors de notre précédente rencontre.

Ces commissions sont les suivantes :

- commission des loisirs,
- commission de la santé et des actions sociales,
- commission contre les violences,
- commission Education, et,
- commission Environnement.

La commission Avenir avait, pour sa part, demandé le tournage d'un film, écrit le synopsis et choisi les conditions de tournage. A ce jour, le film est achevé.

La commission Avenir est donc appelée à travailler sur un nouveau thème en lien avec les travaux précédemment engagés.

L'objectif de cette journée sera donc de nous concentrer sur la dernière phase des travaux engagés, afin de pouvoir peaufiner et finaliser les productions en cours.

❖ ❖ ❖ ❖

Mme la Présidente. Nous prenons le prochain point de l'ordre du jour. Il s'agit des thèmes qui seront abordés dans les différentes commissions.

Afin de nous permettre de poursuivre les travaux entamés lors des séances de l'an dernier, les thèmes ont été affinés et développés.

Si vous me le permettez, je vais vous en faire la lecture et la description.

❖ ❖ ❖ ❖

Pour la commission des loisirs

Le thème retenu : « Comment gommer les disparités sur l'ensemble du territoire en matière de loisirs ? »

Les membres de la commission seront donc amenés à faire un constat des structures socioculturelles, sportives, de loisirs, manquant dans les provinces, communes, et concrétiser leurs observations et leurs attentes par une proposition de vœu qui sera transmise aux différentes institutions du territoire.

Pour la commission de la santé et des actions sociales

Cette fois, le thème choisi : « Comment diminuer les conduites addictives auprès des jeunes ? »

Il s'agira, pour vous, de réaliser un *flyer*, d'identifier un *goodies* (petit cadeau à distribuer) avec un slogan et d'élaborer une campagne de sensibilisation au cours de laquelle seront distribués ce *flyer* et le *goodies*.

Pour la commission Education

Le thème retenu : « Proposer des solutions pour lutter contre le décrochage scolaire ? »

Vous serez amenés à réaliser une affiche pour interpeller les jeunes sur les risques du décrochage scolaire.

Vous devrez, notamment, rédiger le message que vous souhaitez faire passer et élaborer le plan de diffusion de cette campagne anti-décrochage scolaire.

Etes-vous prêts pour ça, les membres de la commission Education ? Je l'espère, parce que c'est très important pour nous.

Pour la commission Environnement

Le thème retenu : « Comment soutenir la diversification du secteur agricole calédonien ? »

Pour ce vaste sujet, vous serez en charge d'élaborer une proposition de vœu de loi de pays pour encourager les agriculteurs à innover et à se diversifier.

En parallèle de la rédaction de cette proposition de vœu, il vous faudra rédiger une charte éthique qui conditionnera la proposition de loi du pays.

Vous avez un très gros travail à accomplir, chers membres de la commission Environnement, et nous vous encourageons tous dans cette démarche.

Pour la commission contre les violences

Le thème retenu : « Etablir un guide du respect mutuel ».

Il vous reviendra, donc, de finaliser le guide sur lequel vous aviez travaillé lors de la dernière séance. Après le choix de la mise en page, il va falloir rédiger les articles.

Pour la commission Avenir

Pour cette commission, il a été décidé de rester dans la lignée du travail accompli sur le film commandé lors de la précédente séance.

Ainsi, mesdames et messieurs les membres de la commission Avenir, après un visionnage du film que vous avez commandé, vous serez invités à participer à la rédaction d'un article pour le magazine de l'association « Expressions de France ». Cet article devra répondre à deux questions que vous connaissez bien, puisque ce sont celles que vous avez vous-mêmes posées aux élus interrogés dans votre film, à savoir :

- « Le vivre-ensemble, n'est-il pas une utopie ? »,
- « Les institutions, seront-elles les mêmes après 2018 ? ».

❖ ❖ ❖ ❖

Mme la Présidente. Chers collègues, cela nous fait beaucoup de travail pour la matinée à venir. Aussi, je pense que nous allons très rapidement nous réunir en commission.

Cependant, avant de nous séparer, je tiens à vous préciser les modalités de ce travail en commission qui nous attend.

En effet, avant de commencer leurs travaux, trois commissions devront procéder au renouvellement partiel de leur bureau.

Ainsi, la commission Avenir doit élire un nouveau président —Emmanuel Lignières ayant quitté le congrès des jeunes— et les commissions des loisirs et Education doivent, quant à elles, procéder à l'élection de leur nouveau rapporteur.

Ces élections se feront au sein de chaque commission avec l'encadrement de votre rédacteur et de votre animateur.

Je tiens à vous préciser que tous les membres de la commission, sans exception, peuvent se présenter au poste vacant.

Ainsi, si, par exemple, dans la commission Avenir, le vice-président souhaitait occuper le poste de président, il est libre de présenter sa candidature à l'élection. Si sa candidature est validée, il faudra alors procéder à son remplacement au poste de vice-président qu'il aura laissé vacant.

Est-ce que c'est clair pour tout le monde ? Pour les membres de la commission Avenir ? Pour les membres de la commission Education ? Avez-vous tous compris ? Il ne faut pas avoir peur de parler. Très bien.

Avez-vous bien compris les conditions de participation ? Très bien.

Pour le reste, comme d'habitude, le vote se fera à main levée et c'est celui qui remporte la majorité des voix qui est élu.

❖ ❖ ❖ ❖

Mme la Présidente. Nous prenons le prochain point à l'ordre du jour. Il s'agit de l'annonce de la répartition des conseillers au sein des commissions principalement pour nos nouveaux collègues.

Comme vous avez pu le constater, certains de nos collègues présents l'an dernier ne siègent plus à nos côtés. Afin de pouvoir continuer nos travaux, ces anciens conseillers ont été remplacés au sein de notre instance.

Pour des raisons pratiques, chaque nouveau conseiller a été affecté d'office dans la commission au sein de laquelle siégeait son prédécesseur.

Je vais donc vous donner, dès maintenant, les affectations qui ont été mises en place :

- AUTAMALO Allison : Commission Education
- BEDOT Marie : Commission de la santé et des actions sociales
- BOULANGO Henri : Commission Environnement
- BOUREBARE Nicole : Commission Avenir

- CATTEAU Chloé : Commission Avenir
- CLAUSE Ryan : Commission Education
- DIVOU Axelle : Commission contre les violences
- LUENU Marika : Commission de la santé et des actions sociales
- KAUMA Marinne : Commission Education
- MOUEAOU Jean-Christophe : Commission Education
- PEBOU-POIDJILI Marcelle : Commission Avenir
- SIHAZE Elisabeth : Commission Avenir
- WAHOO Daïna : Commission des loisirs
- WAI Ned : Commission des loisirs
- WAMEDJO Boris : Commission contre les violences.

Voilà pour nos nouveaux collègues, vous connaissez maintenant votre nouvelle affectation.

A toutes fins utiles, je vais vous redonner la composition complète de chaque commission.

Pour la commission Environnement :

Présidente : GOAPANA Nora
Vice-président : MIMART Joshua
Rapporteur : VANDER WIELEN Ylan
Membres : BIERGE Lauryne
BOULANGO Henri
GNAI Luiggi
MAPERI Séverine
SOLOMITA Warda
WALEWENE Romain

Pour la commission de la santé et des actions sociales :

Présidente : LEMATTRE Luana
Vice-présidente : HNEPEUNE Axèle
Rapporteur : POARAOUPOEPOE Catherine
Membres : TUAHU Leslie
CARLEN Eléonore
MAITRAN Daniel
BEDOT Marie
LUENU Marika

Pour la commission des loisirs :

Président : NIRIKANI Thierry
Vice-président : CHUMMUN Bénazire
Rapporteur : poste vacant
Membres : ABEN Aurore
MALIE Alphonsine
BARNY Eva
TEAMBOUEON Illiana
TEANYOUEN Véronique
WAHOO Daïna
WAI Ned

Pour la commission Avenir :

Président (e) : poste vacant
Vice-président : PIAA Romain
Rapporteur : HNEPEUNE Lizie
Membres : MALUIA Christmas
MARIE-SAINTE Maxime
SIWA Pamani
BOUREBARE Nicole
CATTEAU Chloé
PEBOU-POIDJILI Marcelle
SIHAZE Elisabeth

Pour la commission Education :

Présidente : MUNIKIHAAFATA Enza
Vice-présidente : FILIMOAGA Valencia
Rapporteur : poste vacant
Membres : AUTAMALO Allison
CLAUSE Ryan
KAUMA Marinne
MAGNEN Tristan
MEANDU-POVEU Rodérick
MOUEAOU Jean-Christophe
UHILAMOAFA Artémisia

Pour la commission contre les violences :

Présidente : TIAVOUANE Soraya
Vice-présidente : WAHICKO Sanima
Rapporteur : GOPE-FENEPEJ Sonya
Membres : BOLE Océane
DIVOU Axelle
GASTALDI Océane
TEIN-POAWI Gabriel
THEIMBOUEONE Léon
WAMEDJO Boris

Les commissions sont invitées à se réunir afin de débuter leurs travaux sur les thématiques arrêtées.

La commission Avenir devra préalablement procéder à l'élection de son président avant de démarrer ses travaux.

La commission Education devra préalablement procéder à l'élection de son rapporteur avant de démarrer ses travaux.

La commission des loisirs devra préalablement procéder à l'élection de son rapporteur avant de démarrer ses travaux.

Concernant ces élections, il me paraît important de vous rappeler que l'ensemble des membres de ces commissions peuvent être candidats pour le poste vacant et cela, sans exception.

Comme pour chaque réunion, les commissions ont été réparties dans différentes salles du congrès et je vous demanderais de bien vouloir suivre le rédacteur et l'animateur qui seront en charge de votre commission.

Afin que vous puissiez les reconnaître, je vais les désigner dès maintenant.

Mesdames et messieurs les rédacteurs et animateurs, je vous demanderais de bien vouloir vous lever à l'appel de votre prénom :

- Pour la commission des loisirs, vous serez dans l'espace presse au sein de l'hémicycle avec Fleur et Aymerick.

- Pour la commission de la santé et des actions sociales, vous serez également dans l'hémicycle avec Sabine et Nicolas.

- Pour la commission contre les violences, vous serez dans l'hémicycle avec Justine, Ericka et Sylvain.

- Pour la commission Education, vous serez dans la grande salle des commissions avec Mauricette et Karl.

- La commission Avenir, pour vous, ce sera la petite salle des commissions avec Naïa et Kathy.

- Et, enfin, la commission Environnement, pour vous, ce sera l'espace Dialogue avec Tara, que vous commencez à connaître, et Emilie.

Avant de commencer nos travaux de commissions, je vous propose de faire une pause de 15 minutes.

La séance est maintenant suspendue et les travaux reprendront à 13 heures au sein de l'hémicycle.

- La séance est suspendue. Il est 8 heures 35.

……...

- La séance est reprise. Il est 13 heures 20.

Mme la Présidente. J'invite mademoiselle Elisabeth Sihazé, présidente de la commission Avenir, nouvellement élue, à prendre place au perchoir au premier rang. Vous pouvez l'applaudir.

(Applaudissements.)

Mme la Présidente. Félicitations ! J'invite la présidente de la commission Education à présenter le résultat de l'élection du rapporteur de sa commission.

Enza Munikihaafata. Madame la Présidente, les membres de la commission Education ont élu, en tant que rapporteur, Marinne Kauma.

(Applaudissements.)

Mme la Présidente. Félicitations ! J'invite le président de la commission des loisirs à présenter le résultat de l'élection du rapporteur de sa commission.

Thierry Nirikani. Madame la Présidente, les membres de la commission des loisirs ont élu, comme rapporteur, Ned Waï.

(Applaudissements.)

Mme la Présidente. Félicitations ! Nous allons maintenant procéder à la restitution des travaux des commissions proprement dite.

J'invite les rapporteurs de chaque commission à présenter les propositions arrêtées par chaque commission.

Nous allons commencer par la commission contre les violences. Madame le rapporteur, veuillez nous donner lecture du rapport de votre commission, s'il vous plaît !

Sonya Gope-Fenepej. Oui, merci, madame la Présidente.

- Lecture est donnée du rapport n° 1 du 26 mai 2018 de la commission contre les violences du congrès des jeunes :

Synthèse des travaux de la commission sur le thème : « Etablir un guide du respect mutuel pour prévenir les violences ».

Finaliser le guide/ Réalisation d'un livret de prévention en suivant la trame établie lors de la dernière séance.

Observations de la commission :

A 9h15, les membres de la commission contre les violences se sont réunis, pour une présentation de la pré-maquette du livret et du déroulé de la réunion.

Ils ont validé le travail sur un livret de 8 pages, comprenant 3 thématiques :

- le guide du respect mutuel ;
- les témoignages sur les jeux violents ;
- les droits de l'enfant et les devoirs des parents.

A 9h30, la commission s'est divisée en 3 groupes : 2 pour la rédaction et un groupe pour l'atelier photo illustrant la première de couverture et le contenu graphique (nuage de mots sur les jeux violents, brainstorming pour l'élaboration du schéma sur les droits de l'enfant et les devoirs des parents).

Chaque groupe a également rédigé un témoignage sur les jeux violents.

A 11h00, les 3 groupes se sont réunis pour une mise en commun, la rédaction des chapeaux, le choix de définitions et citations illustrant le livret.

Conclusion de la commission :

A l'unanimité, les membres de la commission ont validé les éléments rédactionnels et graphiques du livret.

La réunion de la commission s'achève à 11 heures 45.

❖ ❖ ❖ ❖

Mme la Présidente. Merci, madame le rapporteur. Y a-t-il des interventions ? Je donne la parole à Sonya.

Sonya Gope-Fenepej. Merci, madame la Présidente. Ça, c'est la première de couverture.

C'est une photo : « Comment lutter contre la violence ? »

Ensuite, ça, c'est le guide du respect mutuel. On a rédigé des textes pour illustrer les mots : « religion », « communautés », « politique » et « sexualité ». On a mis des petits mots. C'est ce qui lie les différents termes.

Ensuite, en bas, on a fait un nuage de mots-clés. C'est la liste des jeux qui sont violents, quelques jeux violents.

Ensuite, ce qui est en blanc en dessous, ce sont les conséquences des jeux et ce qui est en dessous des conséquences, ce sont les solutions pour arrêter ces jeux, ce qu'on peut faire d'autres à part les jeux violents et à droite, on a mis quelques témoignages de différentes personnes qui racontent leur vécu par rapport à ces jeux.

Ensuite, en dessous, on a parlé des parents et des enfants. Donc, là, c'est le symbole de l'infini. Du coup, on a mis les causes que cela peut faire : influence de l'entourage malveillant des parents, addiction des parents (alcool, kava, cannabis), violences subies et observées par les enfants.

A côté, ce sont les conséquences qu'il y a sur les enfants.

Et puis, en dessous, on a mis les droits de l'enfant. On a cherché un texte sur les droits de l'enfant.

Voilà, merci.

(Applaudissements.)

Mme la Présidente. Merci Sonya. Y-a-t-il des questions ? Je donne la parole à Lizie.

Lizie Hnepeune. Merci, madame la Présidente. Où sera disponible ce livret ?

Mme la Présidente. Je donne la parole à la présidente de commission.

Soraya Tiavouane. Merci, madame la Présidente. On avait dit, au mois de septembre, qu'on allait mettre dans les lieux publics comme la mairie, les écoles et puis aussi les dispensaires. Tout ce qui est lieu public.

Mme la Présidente. Très bien. Y-a-t-il d'autres demandes d'intervention ? S'il n'y a plus de demande d'intervention, nous allons mettre aux voix les propositions de la commission.

(Adopté à l'unanimité.)

(Applaudissements.)

❖ ❖ ❖ ❖

Mme la Présidente. Nous allons poursuivre avec la commission Environnement. Le rapporteur de commission étant absent, monsieur le vice-président, veuillez nous donner lecture du rapport de votre commission, s'il vous plaît !

Joshua Mimart. Oui, merci, madame la Présidente.

- Lecture est donnée du rapport n° 3 du 26 mai 2018 de la commission Environnement du congrès des jeunes :

Synthèse des travaux de la commission sur le thème : « Comment soutenir la diversification du secteur agricole calédonien ? »

- Elaboration d'un vœu de projet de loi du pays pour encourager les agriculteurs à innover et à se diversifier.
- Proposer des arguments en faveur de la diversification du secteur agricole calédonien.
- Piste de réflexion supplémentaire : bannir l'usage du plastique à la vente.

Observations de la commission :

a) Synthèse des débats :

Les commissaires ont à nouveau évoqué les diverses pistes de réflexion qu'ils avaient abordées lors de la précédente commission, en matière de diversification de la production agricole.

A cette occasion, ils ont pu constater que de nombreuses mesures avaient été récemment mises en œuvre dans ce domaine, notamment s'agissant de subventions à destination du monde agricole et la réflexion autour de la création de baux ruraux sur terres coutumières.

Ils en ont donc conclu que leur vœu devait davantage se concentrer sur la mutualisation des moyens (techniques, matériels et organiques) et la diversification des productions.

Ce faisant, ils ont par ailleurs constaté que l'élaboration d'une charte éthique relative aux pratiques agricoles n'était plus nécessaire, considérant qu'ils avaient abandonné l'idée de demander des subventions supplémentaires. En effet, pour mémoire, cette charte devait conditionner l'octroi d'une aide pécuniaire.

En revanche, la problématique du traitement des déchets leur est apparue importante. Ils ont ainsi œuvré à pouvoir formuler un second vœu.

Ainsi, la problématique de la revalorisation des déchets domestiques et du traitement avantageux des déchets plastiques a fait l'objet de propositions permettant à la fois de lutter contre la pollution qu'ils engendrent tout en tirant un bénéfice énergétique.

b) Synthèse des propositions faites par la commission :

Dans le cadre du soutien à la diversification du secteur agricole en Nouvelle-Calédonie, nous proposons, en premier lieu, de favoriser la création de coopératives agricoles afin de mutualiser les moyens matériels et organiques, tels que les semences ainsi que les techniques nécessaires à une augmentation du rendement de la production agricole calédonienne.

Dans un second temps, nous proposons de planifier la mise sur le marché de produits locaux nouveaux et leur accompagnement (exemple développer la culture locale du panais et accompagner sa commercialisation par le biais des campagnes publicitaires de dégustation en grande surface et sur les marchés et de leur diffusion auprès des cantines scolaires), ceci afin de répondre à la demande locale de diversification de la filière fruits et légumes et d'augmenter l'autosuffisance alimentaire.

Enfin, assurer la bonne diffusion de nouvelles techniques et pratiques de production agricole, élaborées dans les centres de recherche et de développement, notamment en passant par le biais des coopératives.

Ensuite, dans le cadre de la revalorisation des déchets, notamment le plastique, nous proposons dans un premier temps, l'adoption d'une loi du pays interdisant la distribution et la vente de sacs en plastique non biodégradable.

Ensuite, d'introduire la problématique de la revalorisation des déchets domestiques au sein du schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie.

Ensuite, en conséquence, développer une cellule dédiée au sein de l'agence calédonienne de l'énergie (ACE).

Et enfin, mettre en œuvre la consignation des bouteilles ou la rémunération de la collecte et du retour de certaines matières, exemple canettes ou aluminium.

❖ ❖ ❖ ❖

Mme la Présidente. Merci, monsieur le rapporteur. Y a-t-il des questions ? Monsieur le Président du congrès, vous avez la parole.

M. le Président. Merci, madame la Présidente. C'est quoi un panais ?

Mme la Présidente. Je donne la parole à la présidente de commission.

Nora Goapana. Merci, madame la Présidente. Un panais, c'est un légume qui se situe entre la carotte et la pomme de terre. C'est un légume racine en fait, de couleur blanche voire jaunâtre et qui a la forme d'une carotte.

Mme la Présidente. Très bien. Y-a-t-il d'autres questions ? Etes-vous d'accord avec la proposition de la commission ? En fait, avez-vous compris ce qu'il a dit ? Très bien. Nous allons passer au vote. Qui est pour ? Je donne la parole à Joshua.

Joshua Mimart. Merci, madame la Présidente. S'il y a des conseillers qui n'ont pas vraiment compris, qu'ils me le demandent !

Mme la Présidente. Je donne la parole à Luana.

Luana Lemattre. Merci, madame la Présidente. En fait, Joshua a tellement parlé que je n'ai pas réussi à le suivre. Pardon, mais j'ai juste compris que vous allez développer le panais dans plusieurs surfaces.

Mme la Présidente. Je redonne la parole à Joshua.

Joshua Mimart. Merci, madame la Présidente. Je vais réexpliquer avec mes mots. En fait, pour diversifier le secteur agricole en Nouvelle-Calédonie, on a décidé de regrouper les agriculteurs en un seul bureau, on va dire. Donc, en France, ils appellent ça « les coopératives », et, en fait, cela permet aux agriculteurs de se prêter des machines ou des techniques de production pour que ce soit plus facile pour eux après de produire en masse.

Mme la Présidente. Je donne la parole à Lauryne.

Lauryne Bierge. Merci, madame la Présidente. Ensuite, notre deuxième point, c'est planifier la mise sur le marché des produits locaux nouveaux et leur accompagnement. En fait, on voudrait qu'on diminue l'import parce qu'il y a beaucoup d'agriculteurs qui produisent énormément et qui n'arrivent pas à vendre tous leurs produits locaux. Donc, on aimerait que certains produits qu'on peut produire ici, on les produise en masse et donc, diminuer l'import au fur et à mesure et développer des nouveaux produits sur le marché.

Par exemple, le panais. C'est un produit que les Calédoniens ne connaissent pas forcément, parce qu'on ne le retrouve pas sur le marché, alors que c'est quelque chose qui se fait ici, mais, vu que c'est nouveau, les gens ne veulent pas trop y goûter. Et donc, on aimerait faire des campagnes publicitaires ou des dégustations dans les grandes surfaces pour que les gens apprennent à aimer ce produit et, au final, la demande serait plus importante. Donc, du coup, le producteur, lui, pourra produire, et on pourrait arrêter de faire venir ça d'ailleurs.

Mme la Présidente. Merci Lauryne. Y-a-t-il d'autres questions ? Non. Avez-vous tous compris ? Très bien. Nous allons mettre aux voix les propositions de la commission.

(Adopté à l'unanimité.)

(Applaudissements.)

❖ ❖ ❖ ❖

Mme la Présidente. Nous poursuivons avec la commission de la santé et des actions sociales. Madame le rapporteur, veuillez nous donner lecture du rapport de votre commission, s'il vous plaît !

Catherine Poaraoupoepoe. Oui, merci, madame la Présidente.

- Lecture est donnée du rapport n° 6 du 26 mai 2018 de la commission de la santé et des actions sociales du congrès des jeunes :

Synthèse des travaux de la commission sur le thème « Comment diminuer les conduites addictives auprès des jeunes (alcool, cigarettes, cannabis) ? » :

- Réalisation d'un *flyer* et identification d'un *goodies* avec slogan.
- Elaborer une campagne de sensibilisation.

Observations de la commission :

a) Synthèse des débats :

Les conseillers travaillent sur le flyer qui sera réalisé pour sensibiliser les jeunes sur les conduites addictives. Ils décident à l'unanimité d'utiliser un format A5 portrait, comme vous pouvez le voir.

Plusieurs idées ressortent pour le design du flyer et la façon d'illustrer les addictions.

La première idée est celle de chaînes qui se brisent avec des mains attachées. Le flyer utilisera une photographie.

Deux modèles ont été prises : Leslie et Eléonore.

Sur le côté sombre, les mains seront liées dirigées vers l'avant avec les paumes vers le haut. Des choses tombent des mains (bouteille d'alcool, cigarette, feuille de cannabis). La prise de vue serait de face et un peu en haut.

La deuxième idée est celle de chaînes avec au bout de ces chaînes les addictions. Entre les deux, la chaîne se brise. Il y aurait des barreaux sur le côté, les mains seraient dans l'obscurité avec un contraste sombre/clair.

La troisième idée est celle de menottes (une fermée, une ouverte).

Les addictions apparaitraient en couleurs et le reste en noir et blanc.

Je vais vous expliquer notre flyer.

Sur le côté sombre du flyer, les mains sortiront de loin enchainées, et sur le côté, une sorte de nuage représentera les addictions, et tout ce que cela veut dire sur les dangers.

Les idées sont mises aux voix :
*- **la première idée de visuel recueille 6 voix « pour »,***
*- **la deuxième idée : 3 voix « pour »**.*

Les conseillers travaillent sur le slogan qui apparaîtra sur le flyer et le goodies : "Sans addiction, c'est la perfection" ; "Moins d'addiction, plus de création !" ; "L'addiction mène à la déviation" ; "Une route d'addiction, c'est la déviation" ; "L'addiction peut engendrer l'humiliation" ; "La vie, une mission sans addiction" ; "Notre mission, stop aux addictions !" ; "Libère-toi, dis non à l'addiction !" ; "Briser les chaînes de l'addiction sans pression".

Après réflexion, ils décident d'éliminer "L'addiction mène à la déviation", "Une route d'addiction, c'est la déviation", "L'addiction peut engendrer l'humiliation", "La vie, une mission sans addiction", "Libère-toi, dis non à l'addiction !", "Briser les chaînes de l'addiction sans pression".

Ils décident à l'unanimité de retenir "Sans addiction, c'est la perfection" pour le goodies ; et "Notre mission, stop aux addictions !" sur le flyer.

Est ensuite évoquée la trame du flyer. La couleur de fond serait le gris.

Les conseillers souhaitent une police d'écriture qui sorte de l'ordinaire. Ils déterminent la couleur du slogan. Ils souhaitent une couleur qui flashe pour attirer le regard. Ils se mettent d'accord sur le rouge.

Les conseillers déterminent le goodies qui sera distribué au cours de cette campagne de sensibilisation : il s'agit d'un bracelet avec slogan inscrit dessus. Deux idées de bracelets se dégagent : un bracelet dégradé entre orange et blanc avec slogan en noir, ou un bracelet orange et slogan en blanc.

***Après réflexion, ils retiennent l'idée d'un bracelet orange avec écriture noire à l'unanimité**.*

Les conseillers travaillent sur ce qu'évoque le mot : "Addiction" pour eux : consommation excessive, tentation, abus, coupure du monde, humiliation, mauvaise fréquentation, violence, maladie, cancer, perte des proches, accident, schizophrénie, hallucination, coma éthylique, alcool, destruction, cigarette, cannabis, drogue, cocaïne, hôpital, CHS, prison, désintoxication, illégal,

infraction, dépendance, manque, problèmes, solitude, décrochage, voler, mourir, mendier, viol, suicide, mutilation, endetter.

Le mot addiction ressortirait en gros et serait entouré par les autres mots. Ils suggèrent d'identifier trois groupes parmi tous les mots. Chaque groupe aurait sa propre couleur. Le mot Addiction serait en noir. Les autres mots en orange, et en rouge.

Les conseillers souhaitent rajouter le logo du congrès des jeunes sur le flyer en bas à droite.

Les conseillers travaillent sur la campagne. Ils souhaitent que les flyers soient distribués dans les lycées. La commission se déplacerait dans chaque lycée (Do Kamo, Jules Garnier, Grand Nouméa, Blaise Pascal, Champagnat, Anova, Jean XXIII, Mont-Dore, La Pérouse, Pétro Attiti, Escoffier). Ils proposent de rajouter le lycée de Pouembout et Antoine Kela à Poindimié et l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

Ils pensent à un après-midi de sensibilisation dans le centre-ville, Place des cocotiers. Ils évoquent la possibilité de faire appel aux maisons de quartier.

Ils souhaitent s'appuyer sur les infirmeries scolaires. Ils se rapprocheront de la MIJ pour que le flyer soit publié dans le Tazar pour toucher le plus grand nombre de jeunes.

Ils créeront une page Facebook pour une plus large diffusion. Ils déterminent le nom de la page "#addicted".

Les conseillers souhaitent informer sur le lancement de la campagne via les médias. Leslie, Luana, Eléonore et Marie se portent volontaires.

(Applaudissements.)

Mme la Présidente. Avez-vous compris l'explication ? Avez-vous besoin de plus de précisions ou plus de détails ? Je donne la parole à Lizie.

Lizie Hnepeune. Merci, madame la Présidente. Pourquoi le lycée des Iles, est-il exclu ?

Mme la Présidente. Je donne la parole à la présidente de commission.

Luana Lemattre. Merci, madame la Présidente. En fait, là, en gros, c'est ce qu'on voulait dire sur les lycées. Après, pour le lycée des Iles, on ira. On ne vous oublie pas, ne vous inquiétez pas !

Lizie Hnepeune. Merci, madame la Présidente de commission.

Mme la Présidente. Y a-t-il d'autres questions ? Je donne la parole à Jean-Christophe.

Jean-Christophe Mouéaou. Merci, madame la Présidente. Pourquoi ne le faites-vous pas dans les collèges ? Parce que la plupart des jeunes qui fument, c'est à partir du collège.

Mme la Présidente. Je redonne la parole à la présidente de commission.

Luana Lemattre. Merci, madame la Présidente. En fait, on s'est plus spécialisé sur les lycées parce que c'est vraiment là où l'addiction, elle est vraiment formée. Après, pour le collège, comme on ne va pas aller que sur les lycées, on va aussi aller sur tout ce qui est endroit public : place des Cocotiers, Anse-Vata, Baie-des-Citrons. On va essayer d'y aller avec notre commission pour concentrer un peu tout le monde, même si les jeunes ne sont plus scolarisés ou s'ils sont en-dessous du lycée. On peut aussi aller vers eux en fait.

Mme la Présidente. Merci, madame la Présidente de commission. Je donne la parole à Henri.

Henri Boulango. Merci, madame la Présidente. Là, quand vous dites que vous allez dans les places publiques, les jeunes du collège, ce ne sont pas forcément eux qui vont venir vous écouter. S'ils prennent les *flyers*, cela se peut qu'ils vont les jeter là, à côté, parce qu'eux, ils ont besoin d'être suivis et ils ont besoin qu'on leur parle.

Mme la Présidente. Je redonne la parole à la présidente de commission.

Luana Lemattre. Merci, madame la Présidente. Après, on a essayé de faire le moins de déplacements possibles. Par rapport aux lycées, on a essayé de tous les faire à peu près. Après, les endroits publics aussi. Mais on va aussi mobiliser la MIJ ou aussi les mairies pour qu'elles parlent aux maisons de quartiers, parce que cela se peut que la plupart des collégiens, pour ceux qui ont plus le temps par rapport aux lycéens, aillent dans ces associations, pour monter une association avec nous. Comme ça, eux aussi auront des *flyers*, qu'ils pourront distribuer en partageant un petit de temps de parole avec les jeunes.

Mme la Présidente. On n'a peut-être pas pensé aux collégiens, mais ce serait une proposition parmi les nôtres, pourquoi pas ! Je donne la parole à Lauryne.

Lauryne Bierge. Merci, madame la Présidente. En fait, je suis d'accord avec ceux qui pensent qu'il faudrait aller voir les collégiens, parce qu'à la base, il faudrait aller les voir avant qu'ils soient vraiment tombés dans l'addiction. Ceux du lycée, on va dire, ils sont déjà dedans, alors que si on va au collège, ils vont commencer seulement. Donc, autant aller les voir directement avant qu'ils rentrent vraiment dans l'addiction ! Mais après, c'est vous…

Mme la Présidente. Y a-t-il d'autres questions ? Je donne la parole à Jean-Christophe.

Jean-Christophe Mouéaou. Merci, madame la Présidente. Est-ce que cela va se passer que sur Nouméa ou cela va être aussi sur la Grande Terre, dans le Nord ?

Mme la Présidente. Je donne la parole à la présidente de commission.

Luana Lemattre. Merci, madame la Présidente. Cela va être étendu un peu sur la Grande Terre et on va essayer aussi de sensibiliser les îles, si on peut.

Jean-Christophe Mouéaou. Merci, madame la Présidente de commission.

Mme la Présidente. Y a-t-il d'autres questions ? Je donne la parole à Sanima.

Sanima Wahicko. Merci, madame la Présidente. Avec ce que vous étiez en train de dire, c'est bien aussi de les déposer dans des foyers. Par exemple, à Nouville, pour les jeunes qui sont en insertion. C'est bon de les déposer et puis de faire des affiches. Je suis tout à fait d'accord avec ce

que vous étiez en train de dire. Voilà, il faut aller vers ces jeunes pour leur insertion, surtout pour ceux qui sont en difficulté.

Mme la Présidente. Je redonne la parole à la présidente de commission.

Luana Lemattre. Merci, madame la Présidente. En fait, c'est un peu ce qu'on a dit. On n'a pas tout cité, mais on va essayer d'aller dans tous les points où la concentration de la jeunesse est plus importante.

Mme la Présidente. Je donne la parole à Léon.

Léon Theimboueone. Merci, madame la Présidente. Mon intervention c'est dans tous les lycées, c'est une fois dans l'année ?

Mme la Présidente. Je redonne la parole à la présidente de commission.

Luana Lemattre. Merci, madame la Présidente. On va déjà essayer d'avoir les *flyers* et les *goodies*. Après, on va faire les interventions et on va essayer d'y aller parce qu'il y a aussi beaucoup de classes qui seront peut-être en stage. Donc, on ne peut pas tous les avoir. Donc, en fait, avec ma commission, nous allons nous réunir pour avoir des dates précises et en fonction de notre possibilité. Si, par exemple, c'est sur la Grande Terre ou dans les îles, on va essayer de faire ce qu'on peut.

Mme la Présidente. Je donne la parole à Ned.

Ned Waï. Merci, madame la Présidente. C'est juste une proposition. Il s'agirait, en fait, de demander à des vécus, ceux qui sont tombés dedans, de sensibiliser directement les collégiens. Ceux qui ont vécu, ils ont plus d'expériences. Je répète que c'est juste une proposition.

Mme la Présidente. Je redonne la parole à la présidente de commission.

Luana Lemattre. Merci, madame la Présidente. Oui, c'est une bonne idée. On y avait pensé, mais, après, voilà, si on a la possibilité de faire un partenariat avec ceux qui ont vécu ça, eh bien, on va essayer, parce que c'est une bonne idée.

Mme la Présidente. Merci. Y a-t-il d'autres questions ? Je donne la parole à Maxime.

Maxime Marie-Sainte. Merci, madame la Présidente. Tout à l'heure, vous avez parlé de maisons de quartier, mais au Mont-Dore, on n'a pas de maison de quartier. Et j'étais en train de réfléchir : « Au Mont-Dore, comment va-t-on faire pour faire des interventions ? » Parce qu'à part aller directement au lycée, en sachant qu'il n'y en a qu'un et qu'il y a plus de collèges, je ne vois pas trop.

Mme la Présidente. Je redonne la parole à la présidente de commission.

Luana Lemattre. Eh bien, je ne sais pas, on va trouver un moyen ! On va peut-être aller au MacDo du Mont-Dore et puis on va attendre. Peut-être qu'il y aura des jeunes aussi là-bas. Après, on ne peut pas tous les avoir, les jeunes. Déjà, le lycée du Mont-Dore, c'est déjà une bonne partie. Donc, si après, on a d'autres personnes du Mont-Dore, s'ils sont en ville, c'est déjà beaucoup. Après, on ne peut pas aller à chaque porte de chaque personne, de chaque jeune, de chaque collège et chaque lycée pour qu'on les interpelle, pour donner nos *flyers* et nos *goodies*. Voilà, merci.

Mme la Présidente. Monsieur le Président du congrès, vous avez la parole.

M. le Président. Merci, madame la Présidente du congrès des jeunes. Je pense que c'est un échange vraiment très intéressant. N'oubliez pas qu'on a encore une séance qui est prévue sur cette mandature au mois de septembre prochain ! Mais, déjà, peut-être madame la Présidente, proposer d'intégrer dans les propositions de la commission, si j'ai bien entendu les échanges, le principe effectivement d'aller aussi dans les collèges. Cela semble être une demande assez forte. Et puis, l'idée, éventuellement, que la commission se fasse accompagner de personnes qui auraient vécu, comme disait Henri tout à l'heure, des situations comme ça d'addiction et qui seraient prêtes à partager leur expérience. On peut essayer aussi de chercher des personnes comme ça, parce que c'est peut-être une proposition qui peut être faite à l'assemblée, d'intégrer aux propositions de la commission le principe d'aller consulter également les collèges et de se faire accompagner de l'expérience de personnes qui ont vécu des situations de ce genre. Est-ce qu'on peut proposer ça ? Peut-être au vote de l'assemblée, madame la Présidente !

Mme la Présidente. Oui, bien sûr, monsieur le Président. On peut prendre en compte vos propositions et les intégrer dans le rapport de notre commission. Je donne la parole à Romain.

Romain Walewene. Merci, madame la Présidente. Ne devrait-on pas sensibiliser les parents ? Parce que ce sont les parents qui sont toujours derrière les jeunes jusqu'à ce qu'ils finissent leur année scolaire, au lieu d'appeler les jeunes. On devrait appeler les parents puisque ce sont eux qui sont toujours derrières eux jusqu'à la fin de leur scolarité.

Mme la Présidente. Je donne la parole à la présidente de commission.

Luana Lemattre. Merci, madame la Présidente. Oui, en partie, mais après, des fois, les parents ne remarquent pas forcément. Après, comme on a dit, on va aussi sensibiliser, par exemple, les mairies. Donc, si les parents ont besoin d'informations ou si on les interpelle aussi dans la ville, on peut leur donner des informations sur ça, par exemple.

Mme la Présidente. Je donne la parole à Henri.

Henri Boulango. Merci, madame la Présidente. Là, par rapport aux parents, il y avait une loi qui interdisait la trique. Je crois que c'est ça. Mais, personnellement, je pense qu'on devrait autoriser les parents à astiquer un peu parce que… Enfin, moi, je vois parce qu'avant, j'ai vécu aussi ça. Je vois la différence aussi maintenant. Enfin, voilà.

Mme la Présidente. Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. le Président. Merci, madame la Présidente. Là, cela va être compliqué …*(rires dans l'hémicycle.)…* parce que ce n'est pas de notre compétence. C'est une compétence de l'Etat. Cela fait partie des lois nationales, régaliennes qui, effectivement, interdisent de maltraiter un enfant entre autres, et l'astiquage. Cela va être compliqué de remettre ça en place, ici, en Nouvelle-Calédonie. Mais bon, il faut y réfléchir !

Mme la Présidente. Je redonne la parole à Henri.

Henri Boulango. Merci, madame la Présidente. Monsieur le Président, vous dites que c'est une maltraitance des enfants, mais, ici, en Nouvelle-Calédonie, c'est aussi pour mettre dans le droit chemin l'enfant, ce n'est pas qu'une maltraitance.

M. le Président. Je ne vais pas me prononcer personnellement sur ce sujet… *(rires dans l'hémicycle)…* mais c'est comme ça que la justice l'interprète. Si, éventuellement, il y a une plainte qui est déposée, cela va être assimilé à une maltraitance à un enfant.

Mme la Présidente. Je donne la parole à madame Hélène Iekawé, membre du gouvernement.

Mme Hélène Iekawé. Merci, madame la Présidente. Peut-être, madame la Présidente, il serait bon qu'effectivement, ce conseiller, peut-être au mois de septembre, présente ce qu'on appelle, effectivement, je dirai, « les sanctions collectives » ou l'éducation effectivement liée à la culture kanak, parce que c'est vrai qu'il y a souvent une ignorance ou une méconnaissance. Il est clair qu'il ne s'agit pas d'astiquage. On utilise ce terme, mais peut-être qu'il est inapproprié. Voilà.

Peut-être qu'au mois de septembre — puisque toi-même, tu l'as vécu — tu présenteras effectivement à tes collègues-camarades, comment, je dirais, cet astiquage, entre guillemets, s'est fait, puisque c'est plutôt, une sanction collective, avec, effectivement, des moments de parole, pour expliquer aux aînés, ceux qui sont au-dessus de vous, comme quoi ils n'ont pas joué leur rôle de grand frère ou de grande sœur. Ce n'est pas forcément passer à un astiquage, de manière physique. Voilà, donc, peut-être que pour partager ce que toi, tu as vécu, et notamment pour les jeunes qui sont au lycée des Iles, que vous expliquiez effectivement à vos camarades. Ceci dit, le président du congrès a raison, c'est une compétence de l'Etat et que la maltraitance peut être effectivement sanctionnée par la justice, mais qui n'a absolument rien à voir avec une sanction collective. Voilà, merci.

Mme la Présidente. Très bien. Merci, madame le membre du gouvernement. Je mets aux voix les propositions soulevées en commission et en séance.

(Adopté à l'unanimité.)

(Applaudissements.)

❖ ❖ ❖ ❖

Mme la Présidente. Nous poursuivons avec la commission des loisirs. Monsieur le rapporteur, nouvellement élu, veuillez nous donner lecture du rapport de votre commission, s'il vous plaît !

Ned Waï. Oui, merci, madame la Présidente.

- Lecture est donnée du rapport n° 4 du 26 mai 2018 de la commission des loisirs du congrès des jeunes :

1. Election du rapporteur de la commission :

- Candidat : WAI Ned
- Vote : 9 voix « pour »
- Elu à l'unanimité : WAI Ned.

2. Synthèse des travaux de la commission sur le thème « Comment gommer les disparités sur l'ensemble du territoire en matière de loisirs ?

Faire un constat des structures socioculturelles/sportives/de loisirs manquantes dans les provinces/communes et concrétiser le travail accompli par un vœu aux collectivités.

Observations de la commission :

Synthèse des débats :

Les membres de la commission ont procédé à l'élection de son rapporteur. A été élu rapporteur, Ned WAI.

Les débats ont étés menés dans le but de faire un constat des structures existantes en matières culturelles, sportives et de loisirs sur l'ensemble du territoire.

En regardant la cartographie de la direction de la jeunesse et des sports, le constat est fait par les commissaires d'un manque des structures sportives de Ouégoa à Sarraméa sur la Côte Est et de Voh à Poya, sur la côte Ouest, sans oublier Belep et Maré.

Les propositions suivantes ont été avancées :

- Déplacer le terrain de foot à La Coulée car par temps de pluie, en raison des inondations celui-ci est impraticable.

- Afin d'éviter les dégradations au skate park de La Coulée,
- ✓ *mettre de l'éclairage ;*
- ✓ *poser des grandes barrières ;*
- ✓ *fixer des horaires d'ouverture qui seraient de 8h30 à 21h00 tous les jours de la semaine.*

- Mise en place d'une médiathèque accessible pour les communes de la côte Est avec la possibilité de transports pour accéder à ladite structure. Une communication serait faite par les mairies au niveau du transport et des inscriptions.

- Mise en place d'un cinéma de plein air itinérant qui se rendrait une fois par mois sur chacune des îles Loyauté.

- Installation de salles de fête aux îles Loyauté et à Pouébo.

- Réhabilitation du terrain de football d'Hulup, à d'Ouvéa.

- Création d'une structure provinciale permettant aux jeunes de mieux se connaître, apprendre et partager leurs savoirs culturels à l'aide d'intervenants extérieurs de diverses ethnies et cela sur l'ensemble du territoire.

- Construction d'une base de nautique à la tribu de Kaora, à Houaïlou.

Après, on n'a pas tout cité ce qui manque dans les différentes communes parce qu'on ne savait pas en fait ce qui manquait dans les autres communes. On n'a pas été voir.

❖ ❖ ❖ ❖

Mme la Présidente. Merci, monsieur le rapporteur. Y a-t-il des questions ? Je donne la parole à Maxime.

Maxime Marie-Sainte. Merci, madame la Présidente. Je lis que pour le Skate Park à La Coulée, il y aurait des horaires d'ouverture avec des barrières, mais, si par exemple, on est très matinal ou, par exemple, une personne, qui, à minuit, a envie d'aller faire du sport, comment fait-elle ?

Mme la Présidente. Je donne la parole au rapporteur de commission.

Ned Waï. Merci, madame la Présidente. On va essayer de s'arranger avec la mairie ou la maison du quartier. En fait, on va essayer de s'arranger avec la mairie du Mont-Dore.

Mme la Présidente. Je donne la parole au président de commission.

Thierry Nirikani. Merci, madame la Présidente. En fait, tu as demandé pourquoi y-a-t-il des barrières ? Pardon, mais peux-tu répéter ta question ?

Maxime Marie-Sainte. Vous avez proposé de mettre des barrières avec des horaires, ma question, c'est que, si, à minuit, j'ai envie de faire du sport, le skate park va être fermé.

Thierry Nirikani. En fait, c'est pour éviter les dégradations, parce que la nuit, les jeunes sortent beaucoup et la plupart du temps, ils vont boire dans les skate park et les terrains de football. On a mis en place cela, c'est pour éviter les dégradations.

Maxime Marie-Sainte. Oui, mais un éclairage public, cela peut juste servir, ou sinon, on peut mettre des caméras de surveillance.

Mme la Présidente. Je donne la parole au président de commission.

Thierry Nirikani. Madame la Présidente. Après, ça coûte cher. Du coup, les barrières, c'est plus rentable.

Mme la Présidente. J'ai une question. Quand tu dis la mise en place d'une salle de fête à Pouebo ou création d'une structure provinciale, pourquoi précises-tu uniquement la commune ? Pourquoi pas dans d'autres communes ? Est-ce uniquement que dans ces communes-là ?

Ned Waï. En fait, c'est un point stratégique, c'est ici que ça se passe, il y a plus de monde qui se rejoint ici pour faire la fête. Du coup, on a essayé de faire un point de…

Mme la Présidente. Dans mon village aussi, on fait la fête. Y a-t-il d'autres questions ? Je donne la parole à Soraya.

Soraya Tiavouane. Merci, madame la Présidente. Quand vous dites que c'est dans ce village-là qu'il y a plus de fêtes, mais pourquoi dites-vous ça ?

Mme la Présidente. Je donne la parole au rapporteur de commission.

Ned Waï. Merci, madame la Présidente. Après, personnellement, je n'y suis jamais allé, mais, comme il l'a dit, il y a des bals importants, du coup.

Mme la Présidente. Est-ce que je pourrais proposer quelque chose ? Oui. On pourrait mettre dans plusieurs communes au lieu d'une seule. Enfin, c'est une proposition, après, voilà. Je donne la parole au président de commission.

Thierry Nirikani. Merci, madame la Présidente. Quand vous dites : « mettre dans plusieurs communes », c'est-à-dire les salles de fêtes ou…

Mme la Présidente. Là, il est écrit : « création d'une structure provinciale permettant aux jeunes de mieux se connaître (…) », personnellement, dans mon village, on a besoin de ça parce qu'on ne se connaît pas tous. Il y a des jeunes qui viennent juste d'arriver et peut-être qu'ils ont besoin de connaître un peu tout le monde. Y a-t-il d'autres questions ? Non.

Nous allons mettre aux voix la proposition de la commission.

Résultat du vote :

Pour : 45 voix ;
Abstentions : 2.

(Adopté.)

(Applaudissements.)

❖ ❖ ❖ ❖

Mme la Présidente. Nous allons continuer avec la commission Education. Madame le rapporteur, veuillez nous donner lecture du rapport de votre commission, s'il vous plaît !

Marinne Kauma. Oui, merci, madame la Présidente. Bonjour à tous !

- Lecture est donnée du rapport n° 5 du 26 mai 2018 de la commission Education du congrès des jeunes :

Synthèse des travaux de la commission sur le thème : « Comment lutter contre le décrochage scolaire ? »

- Réalisation d'une affiche pour interpeller les jeunes sur les risques du décrochage scolaire.
- Rédaction du message à faire passer.
- Elaboration d'un plan de diffusion.

Observations de la commission :

La commission débute par l'élection du rapporteur ; élection assurée par notre présidente, Enza Munikihaafata.

La présidente de la commission annonce que Marinne Kauma se porte candidate et demande s'il n'y a pas d'autres candidats. Elle est élue rapporteur de la commission Education.

La présidente de la commission propose le début des débats, échanges entre les membres de la commission, de 09h03 jusqu'à 10h30.

a) Synthèse des débats :

I. Passage en revue de photos ou images trouvées sur le net. Il y a eu réflexion la veille sur le slogan, les photos et ce que nous pourrons mettre.

Possibilité de réutiliser le slogan : « Ne lâche pas l'école !»

Passage en revue de plusieurs idéogrammes :
Idéogrammes : quelqu'un qui se raccroche au wagon.

La commission a débuté en rappelant les slogans qui ont été trouvés la veille.

Slogan des jeunes :
- « Accroche-toi, lâche pas l'école ! »
- « Le décrochage scolaire, pas pour moi ! »
- « Si tu décroches, avec nous, tu raccroches ! »
- « La galère ou les études ! »
- « T'es dans la galère, appelle tes frères ! ».

Quel slogan :
Présidente : avez-vous 2 ou 3 slogans qui vous parlent ?

Echange entre les jeunes jusqu'à 10h30.

Aperçu de l'affiche :
- 1 personne qui se fait repêcher en parlant de l'affiche sur les poissons,
- 1 personne qui tombe et d'autres sont là pour la rattraper,

Avec l'image, mettre le slogan : « Accroche-toi, lâche pas l'école ! »
« T dans la galère, appelle tes frères ! »

Expliquer sous l'image et rester dans le sujet du décrochage scolaire.

Affiche n° 1 : « Accroche-toi, lâche pas l'école ! » serait bien avec l'image de la personne qui s'accroche à la falaise.

La présidente de la commission propose de faire en slogan : « Luttons contre le décrochage scolaire ! ».

Affiche n° 2 : un autre Slogan - Distinguer la personne en décrochage scolaire et les autres et utiliser le slogan :

« Tous unis contre le décrochage scolaire ! »
« S'entraider pour mieux réussir !»
ou
« (On) Nous sommes tous là pour toi !»
« Luttons contre le décrochage scolaire !»

Affiche n° 3 : Image avec les puzzles et les bonhommes
et le slogan : « Le décrochage scolaire, pas pour moi ! »
ou « Avec moi, pas de décrochage ! »

Faut-il utiliser une question ou un slogan ?

Affiche n° 4 – Lutte contre le décrochage scolaire, proposition de Jean-Christophe MOUEAOU

~~- « Ne te décourage pas ! »~~
- « Aie confiance en toi ! »
~~- Il n'est jamais trop tard pour se reprendre »~~
- « Tout est possible dans la vie ! »

Image : « Aidons tous les collégiens à réussir !».

Après, je sais que vous allez me poser la question : pourquoi j'ai dit « collégiens », alors que dessus, c'est écrit : « jeunes », c'est parce qu'on a dit qu'on ne va pas seulement cibler les collégiens, on va aussi cibler les jeunes et du coup, on a remplacé le terme : « collégien » par « tous les jeunes ».

Sur les côtés, mettre les logos des partenaires.

Remplacer les termes : « les collégiens » par les termes : « tous les jeunes ».

Affiche n° 5 - *Marinne Kauma : Prendre une photo avec un jeune qui se gratte la tête avec des points d'interrogation.*

Slogan : « Perdu dans tes choix, ne décroche pas et reste droit ! »

Affiche n° 6 – Image : Portevoix

Slogan : « Se maintenir, persévérer, agir, insister, lutter »

Comme vous pouvez le voir, c'est une personne qui crie dans un mégaphone. Les mots qui en sortent, c'est pour encourager la personne que vous voyez en dessin, qui n'a pas l'air de s'intéresser aux cours et au bout du décrochage, à agir, à se reprendre en mains.

Présentation des 6 affiches. Nous avons procédé à une première sélection des affiches et retenu 3 d'entre-elles. Nous vous soumettons ces 3 affiches pour en débattre et faire votre choix.

La présidente de la commission propose à 10h23 d'arrêter la liste des images et des slogans puis de passer à la réflexion sur les plans de diffusion.

II – Réflexion sur les plans de diffusion :

Puis, on passe à la réflexion sur les plans de diffusion.

a) Diffusion via les établissements scolaires et autres :

1- Au sein des collèges par exemple, le lycée et l'université.

Affichage dans les médiathèques, CDI, salles de cours, infirmerie et internat.

2- Hors des établissements scolaires :
- dans les communes : maisons de quartier, mairie, antenne de MIJ,
- et puis aussi, dans les salles de cinéma.

Nous avons réfléchi à une diffusion dans les réseaux, sur le site des collèges et lycées, par l'intermédiaire de pro notes.

Propositions avec les affiches, établir des flyers, à mettre dans les carnets scolaires en début d'année scolaire et à placer dans les médiathèques et les mairies aussi.

b) Synthèse des propositions faites par la commission :

Sur les 6 affiches proposées, comme je vous ai dit, nous en avons sélectionné 3 et on vous demande votre choix pour l'une d'entre elles. Et s'il y a d'autres propositions, on est toute ouïe, à vous.

Merci.

(Applaudissements.)

❖ ❖ ❖ ❖

Mme la Présidente. Y a-t-il des questions ? Je donne la parole à Lizie.

Lizie Hnepeune. Merci, madame la Présidente. Il me semble que, lors des derniers rassemblements, on en avait déjà parlé, si c'était possible, par exemple, que la commission se rapproche dans les tribus ou autres, parce que parfois, le décrochage scolaire, c'est ça, les enfants ont du mal à travailler chez eux. Du coup, serait-il possible que la commission se rapproche, pas des instances coutumières, mais comme il y a des représentants dans chaque tribu ou quartier, je ne sais pas trop ici à Nouméa ! Parce qu'il y a des groupes d'études, de travail ou d'accompagnement après, le soir. Je suis désolée, je parle pour les îles, je ne sais pas comment ça marche à Nouméa. Du coup, si vous pouviez un peu plus travailler sur cette proposition, parce que cela passe par là aussi le décrochage, si les jeunes n'étaient pas largués après l'école. Si on les aidait, cela serait mieux, surtout si c'est par les grands frères de la tribu qui sont revenus après leurs études ou même si… Ce serait une aide.

Mme la Présidente. Merci Lizie. Y a-t-il d'autres interventions ? Je donne la parole à Soraya.

Soraya Tiavouane. Merci, madame la Présidente. C'est pour demander si cela ne concerne que les jeunes qui vont bientôt décrocher de l'école ou c'est pour ceux qui sont déjà partis bien avant ?

Mme la Présidente. Je donne la parole à la présidente de commission.

Enza Munikihaafata. Merci, madame la Présidente. En fait, les affiches, c'est presque de la prévention. Donc, si on veut cibler les lycées et collèges, on cible tout le monde. On ne vise pas ceux qui sont uniquement en décrochage. On peut cibler tout secteur : collège, lycée, université. Mais après, on a ceux qui sont déjà en décrochage. C'est pour tout le monde qu'on va distribuer.

Mme la Présidente. Je donne la parole à Joshua.

Joshua Mimart. Merci, madame la Présidente. En fait, je trouve que Lizie a raison parce que, là, vous misez tout sur une affiche. Après, moi — je parle pour moi— je veux dire que quand je passe devant une affiche, je ne fais pas forcément attention. Tandis que, comme ce qu'elle a dit, si on passe et qu'on est là pour parler avec les jeunes, même s'ils ne sont pas là pour écouter, mais au moins, ils voient qu'on est là, que les gens sont là, ils sont présents pour eux et puis, cela leur donne un peu de force pour continuer à l'école.

Mme la Présidente. Je redonne la parole à la présidente de commission.

Enza Munikihaafata. Merci, madame la Présidente. Justement, on est en train de mettre en place pour le mois de septembre. En fait, on est en train d'en parler pour pouvoir demander à des personnes qui ont eu du vécu et qui ont réussi à remonter la pente et d'autres qui sont toujours en cas de décrochage scolaire, de pouvoir intervenir pour raconter leur propre expérience pour tout ce qui est lycée, collège. Enfin, on va essayer de faire avec nos moyens, mais voilà, faire en sorte qu'il y ait de tout.

Mme la Présidente. Je donne la parole à Chloé.

Chloé Catteau. Merci, madame la Présidente. C'est pour proposer quelque chose. Des fois, le décrochage scolaire, c'est juste parce qu'on n'est pas orienté de la bonne façon. On n'est pas là où on devrait être, souvent à cause des parents ou même de la pression sociale. Est-ce que ce ne serait pas bien aussi de mieux prévenir les élèves pour leur orientation afin d'éviter tout décrochage scolaire ? Puisqu'à partir du moment où on fait ce qu'on aime ou on fait ce qu'on sait faire, il y a moins de chance qu'on décroche.

Mme la Présidente. Y a-t-il d'autres questions ? S'il n'y a plus de question, on va passer au vote. Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. le Président. Merci, madame la Présidente. Pour tenir compte de ce qui vient d'être dit, laisser peut-être encore à la commission le temps de poursuivre un peu ses travaux pour la prochaine séance du mois de septembre et essayer de prendre en considération les propos qui viennent d'être tenus, parce que je crois que c'est effectivement pertinent de se poser la question à la fois de l'orientation mais aussi du principe de consulter les autorités coutumières ou de quartier ou autres. C'est effectivement des choses qui permettraient à certains jeunes d'éviter de se trouver dans une situation de décrochage.

Donc, ne pourrait-on pas intégrer ces propositions dans celles de la commission ? En tout cas, soumettre à l'assemblée, l'avis sur l'intégration de ces sujets dans la réflexion de la commission, madame la Présidente.

Mme la Présidente. Etes-vous d'accord pour intégrer ces propositions au sein du rapport de commission ? Nous allons mettre aux voix ces propositions.

Résultat du vote :

Pour : 42 voix ;
Abstentions : 5.

(Adopté.)

(Applaudissements.)

Mme la Présidente. Nous allons mettre aux voix les propositions de la commission. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je donne la parole à la présidente de commission.

Enza Munikihaafata. Merci, madame la Présidente. En fait, quand on a fait les six affiches, le rapporteur avait fait en sorte que… On a fait six affiches exprès et on a voté. On en a retenu que trois, et en fait, c'était pour demander l'avis du congrès des jeunes, pour faire de la prévention, déjà si vous êtes d'accord pour trois affiches, et on devait voter pour voir si vous avez d'autres affiches…

Enfin, nous, parmi les trois affiches, nous avons voté une, mais peut-être que vous, vous avez peut-être d'autres préférences.

Du coup, pour nos affiches, il y avait :
1°) L'affiche n° 1 : « T dans la galère, appelle tes frères ! »
2°) L'affiche n° 4 : « Aie confiance en toi, tout est possible dans la vie ! »
3°) L'affiche n° 6 : « Se maintenir, persévérer, agir, insister, lutter ! »

Et du coup, après, on voulait voir avec vous, laquelle vous préférerez le mieux.

Mme la Présidente. Je donne la parole à Henri.

Henri Boulango. Merci, madame la Présidente. C'est juste une proposition. Par exemple, pour les affiches, pourquoi ne pas prendre des personnes pour donner leur propre témoignage sur leur vécu ? Parce que, là, ce sont des affiches, des images qu'on a prises et qu'on a collées.

Mme la Présidente. Je donne la parole à la présidente de commission.

Enza Munikihaafata. Merci, madame la Présidente. En fait, ce n'est que de la prévention. Donc, du coup, tout ce qui est témoignage, cela viendra après.

Henri Boulango. Parce qu'en fait, si les jeunes voient ces affiches, ils ne vont pas être tellement intéressés, mais s'ils voient que ce sont des… C'est mieux quand ce sont des propres témoignages. C'est juste une proposition.

Mme la Présidente. Je redonne la parole à la présidente de commission.

Enza Munikihaafata. Merci, madame la Présidente. En fait, les images, on va faire en sorte de mettre des membres du congrès. En fait, c'est plus pour attirer le regard des jeunes. Et ensuite, on va seulement distribuer, c'est pour les prévenir. Après, entre temps, on pourra demander les témoignages et tout ce qui ira après, cela viendra par la suite, parce que, pour l'instant, on ne fait que de la prévention. Je ne sais pas si j'ai répondu à ta question.

Mme la Présidente. Nous allons mettre aux voix les affiches.

Qui est pour la première affiche ?
Qui est pour la seconde affiche ?
Qui est pour la troisième affiche ?

La seconde affiche est retenue.

(Applaudissements.)

Je vais donner la parole à Marinne.

Marinne Kauma. Merci, madame la Présidente. C'est pour vous faire une proposition que, par rapport aux trois affiches, si on pouvait les utiliser, pour les mettre, une dans un collège, une dans les lycées et une autre dans les écoles. C'est juste une proposition. Mais vu que vous avez déjà procédé au vote, ce n'est qu'une proposition, merci.

Mme la Présidente. Tu aurais pu dire avant parce que, là, c'est un peu trop tard, on a déjà mis aux voix les affiches, mais merci quand même pour ta proposition.

Nous allons mettre aux voix les propositions soulevées en commission et en séance.

(Adopté.)

Nous terminons avec la commission Avenir.

❖ ❖ ❖ ❖

Il est procédé à la projection d'un film :

« Monsieur le Premier ministre, les institutions, seront-elles les mêmes après 2018 ? ». Emmanuel Lignières, conseiller de la jeunesse calédonienne.

« C'est difficile de vous répondre, parce que répondre par « oui » ou par « non », cela serait, d'une certaine façon, préempter ce qu'eux, ceux qui vont voter en 2018, vont décider.

Donc, la réponse la plus exacte que je peux faire, c'est : « Je ne sais pas, mais j'espère !». Pourquoi « j'espère » ? Parce que je crois que le modèle d'institution, qui a été mis en place progressivement en Nouvelle-Calédonie est un bon modèle qui tient compte d'équilibres, qui tient compte d'une réalité calédonienne, qui permet à toutes les forces politiques de s'exprimer, d'être à la fois dans le débat d'idées et dans la réalisation de projets et que la construction progressive et des usages ont permis d'arriver à un bon dispositif.

Et si ceux qui votent l'année prochaine se prononcent sur l'accession à la pleine souveraineté, il reviendra ensuite d'organiser une nouvelle façon de prendre des décisions, de faire vivre la démocratie. », Edouard Philippe, Premier ministre.

« Monsieur le Premier ministre, le vivre-ensemble, n'est-il pas une utopie ? », Lizie Hnepeune, conseillère de la jeunesse calédonienne.

« Ah, je ne crois pas du tout que le vivre-ensemble soit une utopie ! C'est d'abord une réalité, et c'est une réalité qui s'exprime aujourd'hui dans des conditions bien différentes, et, à mon avis, bien plus intéressantes qu'il y a cinquante ou cent ans.

L'idée que des hommes et des femmes vivent sur cette terre et qu'ils y vivent ensemble, et qu'ils puissent y partager des valeurs, des projets, une forme de destin commun, selon l'expression de l'Accord de Nouméa, me semble essentielle et, d'ailleurs, partagée. Il peut y avoir des frictions. Il peut y avoir des tensions. Il peut y avoir des appréhensions même, cela arrive partout.

Vous savez, avant d'être Premier ministre, j'étais maire du Havre et la question de savoir : « Comment est-ce qu'on organisait la vie commune d'individus qui ont des cultures différentes, des ambitions différentes, des angoisses différentes ? », c'est une question qui se pose partout. C'est la question de la politique avec un grand P d'une certaine façon. Elle est éternelle, cette question. Et il se trouve qu'ici, en Nouvelle-Calédonie, elle s'inscrit dans une logique qui est très particulière compte tenu de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, et incroyablement prometteuse parce que, ce qui a été engagé, il y a trente ans, ce qui se construit progressivement, est une nouvelle façon de faire, et

devant les membres du congrès, j'ai indiqué qu'ici, on était en train de transformer le monde, pas simplement la Nouvelle-Calédonie, mais le monde, et je le crois profondément.

Donc, cette question de la façon dont on organise la vie ensemble, ce n'est pas du tout une utopie, c'est une réalité. C'est une réalité d'actions, il faut le faire. », Edouard Philippe, Premier ministre.

❖ ❖ ❖ ❖

« Les institutions de la Nouvelle-Calédonie, seront-elles les mêmes après 2018 ? », Maxime Marie-Sainte, conseiller de la jeunesse calédonienne.

« Eh bien, nous, ce qu'on propose dans notre mouvement Calédonie Ensemble, c'est le référendum éclairé.

Donc, c'est simplement d'éclairer le jour d'après, mais, dans tous les cas, l'organisation institutionnelle aujourd'hui, c'est quoi ? C'est la Nouvelle-Calédonie, le gouvernement, les trois provinces, le Sénat coutumier, le congrès, le CESE et les communes. Je n'ai entendu personne, je vais dire, contester le fait qu'il fallait changer tout cela.

Les navettes fonctionnent assez correctement entre la Nouvelle-Calédonie, le congrès et ces institutions-là. Donc, pour l'instant, tout fonctionne assez bien. C'est la raison pour laquelle, je ne vois pas de raisons particulières à changer cette organisation institutionnelle. », Sutita Sio-Lagadec, conseillère de la Nouvelle-Calédonie.

« Le vivre-ensemble, n'est-il pas une utopie ? », Emmanuel Lignières, conseiller de la jeunesse calédonienne.

« Pour moi, le vivre-ensemble, ce n'est absolument pas une utopie. Je le vis au quotidien d'ailleurs. Mon couple est mixte. Mes enfants sont métissés. Le vivre-ensemble, je le vis depuis toute petite, parce que, dans ma famille également, il y a beaucoup de métissage, et pour moi, c'est connaître l'autre. C'est vivre avec la différence de l'autre pour ne pas avoir peur. C'est également être bien dans ses origines.

Moi, je suis Wallisienne et Futunienne. Je n'ai jamais vécu à Wallis-et-Futuna. Je n'y suis allée qu'une fois, en plus, ce n'est que pour trois jours. Donc, ma culture, je la vis vraiment ici et je me dis que pour être à l'aise avec les autres, avec la différence de l'autre, c'est être bien aussi. C'est bien connaître sa culture, ses coutumes, sa langue, pour être bien. Et quand on connaît tout ça et quand on est bien dans ses baskets, on n'a pas peur d'aller vers l'autre et de connaître l'autre.

Quand je discute avec certains de mes collègues qui sont Calédoniens de souche européenne, ils m'expliquent parfois qu'à une certaine époque, entre Calédoniens descendants de colons et descendants de bagnards, il n'y avait pas de mélange. C'était vraiment deux mondes séparés. Il ne devait pas y avoir de mélange. On ne pouvait pas mettre des enfants descendants de colons et des enfants descendants de bagnards dans la même classe. Donc, voilà, au niveau professionnel, parmi mes amis, dans ma famille, ce vivre-ensemble-là, je le vis vraiment tous les jours, et pour moi, le vivre-ensemble, c'est connaître l'autre, c'est vivre avec la différence de l'autre et ce n'est vraiment pas en avoir peur. Au contraire, c'est devoir s'enrichir de cette différence de l'autre et c'est ça aussi qui fait vraiment la richesse de la Nouvelle-Calédonie et qui fait que notre pays, il est vraiment intéressant et on est aussi heureux d'y vivre. », Sutita Sio-Lagadec, conseillère de la Nouvelle-Calédonie.

❖ ❖ ❖ ❖

« Les institutions, seront-elles toujours les mêmes après 2018 ? », Lizie Hnepeune, conseillère de la jeunesse calédonienne.

« Après 2018, tout dépendra du résultat du référendum dans un sens ou dans un autre, mais je pense que, dans tous les cas de figure, donc dans les deux cas « oui » ou « non » à l'indépendance ou la souveraineté de la Nouvelle-Calédonie. Il y aura des discussions pour élaborer des institutions qui ne seront peut-être pas tout à fait les mêmes que celles dans lesquelles nous évoluons depuis maintenant vingt ou trente ans, depuis les Accords de Matignon et l'Accord de Nouméa.

D'une autre façon, il me semble que le Premier ministre l'a un peu dit aussi que le jour d'après sera un autre jour, voilà. », Roch Wamytan, conseiller de la Nouvelle-Calédonie.

« Le vivre-ensemble, n'est-il pas une utopie ? », Emmanuel Lignières, conseiller de la jeunesse calédonienne.

« Non, je ne pense pas que le destin commun est une utopie parce que, malgré tout, tout au long de cette longue période, depuis la prise de possession en 1853 — donc nous sommes maintenant à 164 ans — les différentes communautés, ici, en Nouvelle-Calédonie se sont quand même habituées à vivre ensemble. Elles sont habituées à vivre ensemble et elles partagent des valeurs ensemble. Elles partagent un certain nombre de principes. Bien sûr, après, cela dépend, cela peut être des fois des sources de conflit, mais cela peut être aussi sources de richesse.

Des fois, on nous parle un peu trop du destin commun, c'est un mot qui a été galvaudé, on va dire, il a perdu peut-être un peu de son sens, mais quand on y regarde bien, l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, c'est cela. C'est un destin commun, c'est-à-dire qu'on essaie de vivre ensemble, on essaie, puisqu'on partage déjà une histoire ensemble, une histoire commune, on partage des valeurs communes. Donc, on peut, à un moment donné, conjuguer tout cela, on va dire, marier tout cela et puis aller vers un destin commun. Donc, pour moi, c'est tout à fait possible. Ce n'est pas un rêve, mais c'est déjà une réalité qui va ensuite se conforter dans le temps. », Roch Wamytan, conseiller de la Nouvelle-Calédonie.

❖ ❖ ❖ ❖

« Les institutions, seront-elles toujours les mêmes après 2018 ? », Lizie Hnepeune, conseillère de la jeunesse calédonienne.

« La réponse est claire. Au lendemain du référendum du 4 novembre, c'est-à-dire le lundi 5 novembre, il n'y aura strictement rien de changé dans les institutions. Le gouvernement sera toujours en place, le congrès, les provinces, etc.

Mais, cela fait trente ans qu'on a signé les Accords de Matignon et cela fait vingt ans qu'on a signé l'Accord de Nouméa. Et donc, il est grand temps de faire un bilan de ces institutions et de se poser de nombreuses questions : gel du corps électoral, existence des provinces, répartition des compétences entre la Nouvelle-Calédonie et les provinces, clé de répartition, impôts entre les trois provinces, fonctionnement du gouvernement, composition du congrès, etc.

On n'a pas pu discuter de ces questions avant le référendum et donc, il faudra absolument en discuter après pour définir de nouvelles institutions. », Bernard Deladrière, membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

« Le vivre-ensemble, n'est-il pas une utopie ? », Emmanuel Lignières, conseiller de la jeunesse calédonienne.

« Alors, non, pas du tout, le vivre-ensemble n'est pas une utopie ! C'est une réalité et c'est une nécessité.

Depuis trente ans, depuis ce qu'on a appelé « les événements », les Calédoniens ont appris, heureusement, à vivre ensemble et ils ont appris à se reconnaître, les uns et les autres, entre les différentes communautés.

Alors, cela reste quelque chose de fragile et c'est vrai que, parfois, moi, cela me fait mal de lire, notamment sur les réseaux sociaux, des propos racistes, des réactions racistes. Mais il y a quelque chose qu'il faut maintenant construire, c'est la communauté de destin et puis, dit d'une autre manière, il faut qu'on construise une identité commune, c'est-à-dire qu'on ait tous le sentiment d'appartenir à une même communauté et de partager des valeurs, de partager une histoire et c'est ainsi qu'on pourra consolider encore davantage ce vivre-ensemble. », Bernard Deladrière, membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

❖ ❖ ❖ ❖

Mme la Présidente. Avez-vous des observations ? Je donne la parole à Sonya.

Sonya Gope-Fenepej. C'est trop long, la vidéo !

Mme la Présidente. Je donne la parole à Lizie.

Lizie Hnepeune. Merci, madame la Présidente. Après, le but de cette vidéo, c'est d'informer les jeunes. Donc, après, si les jeunes ne sont pas capables de rester quinze minutes devant, en plus, des personnes importantes, parce qu'il y a deux signataires qui leur expliquent qu'est-ce que le vivre-ensemble et comment ils conçoivent l'après-référendum, après, là, il faut se poser des questions. Du coup, on a mis tout ce qu'il fallait dans la vidéo.

Mme la Présidente. Je redonne la parole à Sonya.

Sonya Gope-Fenepej. Mais même, c'est trop long !

Mme la Présidente. Je donne la parole à Soraya.

Soraya Tiavouane. Merci, madame la Présidente. C'est juste une proposition. Si vous pouvez interpeler les politiciens sur la monnaie. Si cela va être toujours le franc Pacifique ou, après le référendum, on aura une nouvelle monnaie.

Mme la Présidente. Je donne la parole à Lizie.

Lizie Hnepeune. Merci, madame la Présidente. En fait, les propositions, quant au contenu même de la vidéo, elles avaient déjà été votées lors de la séance précédente. Du coup, désolée, mais ta proposition intervient un petit peu trop tard, mais merci quand même.

Mme la Présidente. Je vais demander au rapporteur de cette commission de bien vouloir lire le rapport de commission, s'il vous plaît !

Lizie Hnepeune. Oui, merci, madame la Présidente.

- Lecture est donnée du rapport n° 2 du 26 mai 2018 de la commission Avenir du congrès des jeunes :

1. Election du président ou de la présidente de la commission :

Candidatures : Elisabeth Sihazé et Maxime Marie-Sainte.

Résultat du vote :
- Elisabeth Sihazé : 6 voix.
- Maxime Marie-Sainte : 2 voix.

Est élue au poste de présidente : Mlle Elisabeth Sihazé.

En cas de changement de poste pour l'un des membres du bureau (ex : passage de vice-président à président) il conviendra de procéder au remplacement du poste laissé vacant dans le bureau.

2. Projection du film commandé par la commission Avenir lors des séances précédentes :

a) Retour des conseillers de la jeunesse sur le film produit :

Sans observation de la commission.

3. Préparation d'un article pour le magazine de l'Association Expression de France.

Cet article devra répondre aux questions :
- « Le vivre-ensemble, n'est-il pas une utopie ? »
- « Les institutions, seront-elles les mêmes après 2018 ? ».

Observations de la commission :

a) Synthèse des débats :

Les conseillers ont participé à un atelier de réflexion sur la question du vivre-ensemble s'inspirant de la vidéo produite à la demande des conseillers et en tenant compte de leurs expériences personnelles en qualité de jeunes calédoniens(nes).

A l'aide d'une méthodologie active, basée sur le principe d'échanges instantanés, à l'aide de post-it, les conseillers ont pu avoir une analyse assez précise de ce que la notion de vivre ensemble représente pour eux.

Au terme de cet atelier très dense, et après des échanges fructueux, les conseillers ont procédé à la rédaction d'un article pour la revue Expressions de France.

Cette proposition d'article vous est aujourd'hui soumise.

b) Proposition faite par la commission :

Dans un contexte institutionnel unique au sein de la République Française, et à quelque mois de la consultation sur l'accession à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie, le 4 novembre prochain, les conseillers de la jeunesse calédonienne ont souhaité interroger le Premier Ministre Edouard Philippe, les représentants des groupes politiques du congrès de la Nouvelle-Calédonie et les signataires de l'Accord de Nouméa :

- « Le vivre ensemble, n'est-il pas une utopie ? »

- « Les institutions de la Nouvelle-Calédonie, seront-elles les mêmes après 2018 ? ».

A l'occasion du congrès des jeunes du 26 mai 2018, les jeunes de la commission Avenir se sont également prêtés au jeu de la réflexion sur la question du vivre-ensemble en Nouvelle-Calédonie.

***Pour nous, le vivre-ensemble**, quand on est un jeune calédonien(ne) de moins de 18 ans, c'est évoluer dans une société multiculturelle, accepter les manières de vivre, les habitudes, et les manières de penser.*

Le métissage est le résultat de ce vivre-ensemble, c'est une richesse, c'est démontrer que cela est possible. C'est notre quotidien, même s'il n'est pas totalement accompli, car cette notion de « vivre-ensemble » doit intégrer des valeurs communes comme le pardon, le respect et la tolérance.

Nous sommes les bâtisseurs d'une meilleure société, à notre image.

Accepter l'autre et son histoire c'est s'enrichir soi-même, tout en construisant les fondations de cette société.

L'histoire ne s'oublie pas, c'est un poids que notre génération ne doit pas pour autant oublier.

On ne doit pas reproduire les erreurs du passé, on ne l'oublie pas, on pardonne, et on avance.

Nous ne devrions pas nous poser la question de savoir : QUI NOUS SOMMES ? Mais plutôt ce que nous POURRIONS FAIRE !

De même qu'il ne nous appartient pas de se demander : QUI A LE DROIT D'ETRE LA ?

***A l'approche du 4 novembre 2018**, nous constatons des clivages qui sont plutôt d'ordre politique.*

Les tendances s'affichent plus personnellement.

Nous sommes les premiers concernés par cette échéance, et pourtant, certains d'entre nous n'aurons pas l'âge de voter.

Il nous appartient, donc, de ne pas reproduire les erreurs du passé, mais, pour cela, il nous faut connaître notre histoire, dans toute sa transparence, dans le total respect des communautés concernées.

Notre inquiétude, c'est la façon dont cette période pourrait être exploitée par les médias.

Nous ne souhaitons pas une surinterprétation de l'actualité, qui pourrait amplifier les clivages ethnico-politiques.

Le vivre-ensemble, ce n'est pas aimer tout le monde, c'est tolérer l'autre, c'est s'accepter mutuellement.

***« L'après »** apportera forcément des changements.*

La sortie de l'accord de Nouméa nécessitera de créer quelque chose de nouveau comme un mode de gouvernance.

Nous espérons que « l'après » ne sera pas perçu de manière manichéenne, comme une opposition du bien contre le mal.

Nous appelons notre génération à s'informer, se renseigner, et non pas se faire imposer une communication orientée, dans un sens, comme dans l'autre.

Penser, choisir par soi-même sont une force, c'est notre libre-arbitre.

Au lendemain des « évènements », le vivre ensemble s'est imposé comme une nécessité, puis est devenu quelque chose de naturel pour nous.

Il a fallu 30 années pour apprendre à se côtoyer et à se connaître, mais il reste du chemin à parcourir.

En conclusion, nous, conseillers de la jeunesse calédonienne, restons vigilants, et prenons la mesure de notre responsabilité en tant qu'ambassadeurs, au sein de nos établissements.

(Applaudissements.)

M. la Présidente. Y a-t-il des questions ? Non. Nous allons mettre aux voix la proposition de la commission.

(Adopté à l'unanimité.)

Mme la Présidente. L'ordre du jour étant épuisé et avant de lever la séance, je vais donner la parole à monsieur le Président du congrès.

M. le Président. Avant de vous libérer, si je peux me permettre, dire quelques petits mots, madame la Présidente et vous tous, chers conseillers de la jeunesse calédonienne, merci beaucoup pour la qualité des travaux qui ont été les vôtres ce matin et le rendu qui en est fait cet après-midi et avec, en ce qui me concerne, en tout cas, une mention particulière pour cet article qui vient de nous être lu, donc merci beaucoup aux membres de la commission Avenir d'avoir rédigé ce document qui sera ensuite diffusé dans une revue nationale et sincèrement, cela me touche beaucoup. Voilà, je tenais à le dire.

Je profite, encore une fois, de l'occasion pour remercier, bien sûr, nos partenaires qui nous ont permis d'organiser ce congrès des jeunes. Je pense bien sûr à la fédération de l'enseignement libre protestant (FELP), à l'alliance scolaire de l'église évangélique (ASEE), à la direction diocésaine de l'école catholique (DDEC), au vice-rectorat, c'est dommage que le vice-recteur soit parti.

Je remercie mes collègues qui ont participé à cette journée, les membres du congrès de la Nouvelle-Calédonie qui ont été présents tout au long de cette journée. Merci beaucoup d'avoir été présents.

Et je remercie surtout toute l'administration du congrès qui a participé à cette journée, qui a été présente toute la journée, mais surtout présente bien en amont, parce que, pour organiser cette journée, il a fallu plusieurs, plusieurs réunions pour que les choses se passent au mieux. Donc, merci à tous les collègues.

Et enfin, merci, madame le membre du gouvernement d'être avec nous aussi et d'avoir passé cette journée avec nous et d'avoir entendu tout ce que nos jeunes peuvent nous faire comme propositions qui sont toujours très intéressantes.

Je ferai en sorte, si je peux, de mener à terme, bien sûr, toutes les propositions que vous faites, mais malgré tout, certaines ne sont pas de ma compétence, ne sont pas de la compétence du congrès, quand je dis ça, je pense surtout aux établissements sportifs, culturels, médiathèques, salles de sport et salles de spectacle que vous avez proposés. Là, c'est plus les communes et les provinces qui sont concernées, mais on transmettra bien sûr vos propositions aux associations de maires et aux provinces de la Nouvelle-Calédonie.

Donc, vraiment merci beaucoup pour la qualité de vos travaux et l'engagement qui est le vôtre à l'occasion de ces journées du congrès de la jeunesse calédonienne. Merci.

(Applaudissements.)

Mme la Présidente. Merci, monsieur le Président. La séance est levée.

- La séance est levée. Il est 14 heures 55.

Le Président du congrès de la Nouvelle-Calédonie	**La Présidente du congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie**
	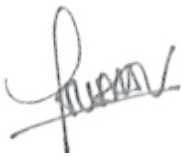
Thierry SANTA	**Leslie TUAHU**